POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Richelieu-Yamaska

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle du Syndicat de l'UPA de Richelieu-Yamaska tenue le 14 mars 2023, à la Cabane à sucre L'Érablière Durocher à Saint-Gérard-Majella.

PRÉSENCES
38 personnes étaient présentes pour l'assemblée générale annuelle du Syndicat de l'UPA de Richelieu-Yamaska.

Producteurs/productrices (18)
Marie-Pier Bibeau, Kelley Ann Benoit, Lindor Guilbault, Roger Théroux, Marcel Provost, Hélène Lemaire, Sylvain Lambert, France Beaucage, Stéphanie Nadeau, Marc-Olivier Gélinas, Yves Villiard, France Desjardins, Ghislaine Éthier, Mélanie Brouillard, Caroline Lambert, Janick Cardinal, Louise Dupuis et Élène Pépin

Administrateurs/Administratrices (14)
Yan Bussières, Benoît Laferrière, François Cournoyer, François Lecours, Guy Cloutier, Jean-Pierre Bussières, Jessy Pelletier, Patrick Benoit, Richard Potvin, Sylvain Joyal, Gérald Brouillard Pierre-Olivier Plasse, Pierre Benoit et Francine Garvis

Invités (5)
Julie Marmen de la TD, **Noémie Paul-Hus,** conseillère RH du CEA, **Kesine Lunenga,** CRHA Conseillère RH du CEA**; Geneviève Blain**, directrice de la vie syndicale et des communications de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, **Luc Béland** de la TD

Employée (1)
Renée Lamontagne, conseillère syndicale en aménagement

L'assemblée générale est accompagnée d'un rassemblement des membres ainsi qu'un repas à la cabane à sucre qui se détaille comme suit :

- Mot du président;
- Nouvelles du syndicat (rapport d'activités et finances);
- Discussions et échanges;
- Présentation des services du Centre d'emploi agricole par Mesdames Noémie Paul-Hus et Kesine Lunenga;
- Situation actuelle au Québec et Canada et les facteurs à prendre en compte en lien avec les défis actuels du marché par monsieur Luc Béland, directeur de district Québec, TD;
- Dossiers chauds de l'UPA Montérégie, représentée par madame Geneviève Blain, Directrice de la vie syndicale et des communications de la Fédération.

1. OUVERTURE DE l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le président, monsieur Yan Bussières, procède à l'ouverture de la rencontre vers 11 h 15. Il souhaite la bienvenue aux producteurs/productrices. Il est adopté sur proposition de monsieur Guy Cloutier, appuyée par monsieur François Cournoyer.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation est adopté sur proposition de monsieur Pierre-Olivier Plasse, appuyée par monsieur Jean-Pierre Bussières.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est adopté sur proposition de monsieur Sylvain Joyal, appuyée par monsieur Gérald Brouillard.

11 h 15 Ouverture de l'assemblée
Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
Modifications des règlements généraux
Élection des administrateurs
Période des résolutions, questions et commentaires des productrices et producteurs
12 h 00 Levée de l'assemblée

4. MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

La conseillère présente les cinq (5) modifications proposées par l'Union, la fédération régionale et par le syndicat local**.**

1. **Nombre de postes actuels et changements possibles**
   Proposition : aucun changement n'est proposé sur le nombre de postes; 6 postes territoriaux; 4 postes de productions et autres productions animales et végétales.

2. **Changements pour une plus grande flexibilité**
   Proposition : avoir 2 postes d'« Autres productions animales et/ou végétales ».

   Postes territoriaux : avoir la possibilité de combler l'ensemble des postes territoriaux, par l'ensemble du territoire lorsqu'ils sont vacants, lors de l'assemblée générale ou par le conseil d'administration, en cours d'année.

   Postes de productions principales : possibilité d'identifier les productions principales parmi celles du groupe de tête et non, par ordre d'importance.

3. **Changement du poste de Fermes de petite taille**
   Ce poste devient Fermes de proximité. Le revenu brut passe à 100 000 $ et moins et privilégie une mise en marché de proximité (c'est-à-dire dans un rayon de 150 km).

4. **Rédaction épicène des règlements des syndicats locaux et des fédérations régionales**
   Il s'agit d'une proposition des Agricultrices du Québec. La rédaction épicène permet de rendre plus égale la représentation des femmes et des hommes dans un texte. Exemple : les productrices et les producteurs, les membres…, les deux satisfont les personnes présentes.

5. **Ajout du poste 2e vice-président**
   Il est nécessaire que le syndicat local participe aux différentes rencontres de la Fédération ainsi qu'avec les différents intervenants du territoire. Le président et le vice-président sont grandement impliqués dans leurs entreprises respectives, n'ont pas la possibilité de participer aux rencontres et d'apporter la réalité, les inquiétudes, les défis, les bons coups du syndicat de l'UPA de Richelieu-Yamaska.
   La recommandation est d'ajouter un/e 2e vice-président/e afin d'accompagner le président et le 1er vice-président dans les tâches et leurs représentations qui leurs sont confiées.

Sur motion dûment proposée par monsieur Richard Potvin et appuyée par monsieur Sylvain Joyal, il est unanimement résolu d'adopter l'ensemble des modifications proposées aux règlements généraux.

5. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS - ADMINISTRATRICES

L'ouverture des élections est annoncée par monsieur Yan Bussières.

Sur proposition de monsieur Benoît Laferrière, appuyée par monsieur François Cournoyer, il est proposé que monsieur Richard Potvin soit désigné comme président des élections, madame Renée Lamontagne, comme secrétaire et mesdames France Beaucage, Noémie Paul-Hus, et Kesine Lunenga, comme scrutatrices.

1er Vice-président :

Monsieur **Patrick Benoit** est proposé par monsieur Benoit Laferrière, appuyé par monsieur Pierre Benoit. Il n'y a aucune autre candidature.
Monsieur Benoit accepte le poste. Il est élu.

2e Vice-président :

Création d'un nouveau poste

Monsieur **Guy Cloutier** est proposé par monsieur Pierre-Olivier Plasse, appuyé par monsieur Guy Cloutier. Il n'y a aucune autre candidature.
Monsieur Cloutier accepte le poste. Il est élu.

Poste # 1 :

Monsieur **Jean-Pierre Bussières** est proposé par monsieur Yves Villiard, appuyé par monsieur Patrick Benoit. Il n'y a aucune autre candidature.
Monsieur Bussières accepte le poste. Il est élu.

Poste # 3 :

Aucune proposition n'est faite pour les entreprises situées sur ce territoire. Avec les modifications aux règlements généraux du syndicat, les producteurs et productrices de l'ensemble du territoire du syndicat sont éligibles.

Madame **Mélanie Brouillard** est proposée par monsieur Yan Bussières, appuyée par monsieur Yves Villiard. Il n'y a aucune autre candidature.

Madame Brouillard accepte le poste. Elle est élue.

Poste # 5 :
Monsieur **Jessy Pelletier** est proposé par monsieur Gérald Brouillard, appuyé par monsieur Sylvain Joyal. Il n'y a aucune autre candidature.
Monsieur Pelletier accepte le poste. Il est élu.

1er - Autres productions végétales et/ou animales :
Madame Stéphanie Nadeau est proposée par monsieur Marc-Olivier Gélinas, appuyée par monsieur Patrick Benoit. Il n'y a aucune autre candidature.
Madame Nadeau accepte le poste. Elle est élue.

2e - Autres productions végétales et/ou animales :
Aucune proposition n'est faite. Le poste reste vacant.

La clôture des élections est adoptée sur proposition de monsieur François Cournoyer, appuyée par monsieur Guy Cloutier.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de monsieur Benoit Laferrière, appuyée par monsieur François Cournoyer, l'assemblée est levée à 12 h 00.

7. PÉRIODE DES RÉSOLUTIONS, QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS

Résolution #1

OBJET : Partage des TET entre les entreprises agricoles

Des considérants sont évoqués lors de cette période pour produire cette résolution. Madame Geneviève Blain mentionne que l'Union fait des démarches dans ce sens et que la Fédération de l'UPA de la Montérégie a produit des résolutions par le passé sur ce sujet. Il est proposé que le sujet soit ramené lors du prochain conseil d'administration afin de faire les suivis nécessaires.

Sur motion dûment proposée par monsieur Richard Potvin et appuyée par monsieur François Cournoyer, il est résolu par l'assemblée générale annuelle du Syndicat de l'UPA de Richelieu-Yamaska de produire cette résolution lors du prochain conseil d'administration, au nom de l'AGA.

8. DIVERS

Sondage en salle

1. Quelle est votre appréciation générale de cette assemblée virtuelle?
   Satisfait : pour l'ensemble des participants

_____
Renée Lamontagne
Conseillère